



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Ref : PP1-COM-EDP-06

1. Le Millennium Challenge Corporation ("MCC") et le Gouvernement du Bénin ont signé le 9 Septembre 2015, un accord de subvention pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Bénin (Compact du Bénin) pour un montant de 375 000 000 USD. Le Gouvernement du Bénin, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II » ou « Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualification. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
2. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir :
 - Projet de réformes politiques et de renforcement institutionnel ;
 - Projet de production d'électricité ;
 - Projet de Distribution d'électricité ;
 - Projet d'accès à l'électricité hors réseau.

De plus amples informations sur MCC et le Programme de MCA-Benin II sont disponibles sur les sites Web ci-après : www.mcc.gov et www.mcabenin2.bj.

3. Dans le cadre des activités du projet Distribution d'Electricité, il est prévu la **construction d'un centre national de conduite et de contrôle (CNCD ou Dispatch center)** moderne, susceptible de gérer plus efficacement le réseau de distribution de la SBEE, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables. Ce projet s'exécutera en deux volets : (i) la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et logiciels du centre de conduite (SCADA/DMS/Télécoms, etc.) y compris l'assistance à l'exploitation sur une durée de deux ans ; et (ii) la conception et la construction des bâtiments devant abriter les équipements.

Il est envisagé de lancer dans les prochains jours un dossier d'appel d'offres pour le volet SCADA/DMS/TELECOM dont l'évaluation des offres se fera par un Panel d'évaluation des offres composé de cinq (05) membres dont un spécialiste en systèmes de télécommunications appliqués au dispatch électrique. Le recrutement de ce spécialiste / panéliste est l'objet de cette Demande de Qualification.

4. Cette Demande de Qualification est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché N°1 du Compact publié sur dgMarket le 16 Octobre 2017, le site Internet de l'Entité MCA-Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 17 Octobre 2017, UNDB Online le 18 Octobre 2017 et dans les journaux locaux «la Nation » le 19 Octobre 2017 et le Matinal le 23 Octobre 2017.
5. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les **Consultants Individuels** intéressés à déposer leur dossier de qualification pour cette prestation de services.

De plus amples informations sur les services à fournir par le Consultant figurent dans les Termes de référence de la mission joints à la présente demande de qualification en **Annexe B**.

6. La demande de candidature est ouverte à toutes les personnes éligibles ("Consultant Individuel") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
7. Le Consultant individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

✚ *Formation du Consultant (20 points)*

Le Consultant individuel doit avoir un diplôme supérieur de niveau Ingénieur (BAC+5) en **Télécommunications** ou dans un domaine de spécialisation connexe pertinent.

✚ *Expérience professionnelle (80 points)*

Les expériences suivantes sont requises du Consultant :

- avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle post-diplôme dans son domaine d'expertise sur les grandes infrastructures de télécommunication ;
- justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans la réalisation de projets de dispatching d'électricité avec une activité axée sur la mise en oeuvre d'infrastructures de Télécommunications comme supports de transmission de données pour systèmes SCADA/EMS/DMS ;
- avoir une expérience pertinente de travail (en lien avec la présente mission) en Afrique subsaharienne ;
- avoir une bonne maîtrise du français.

N.B. : *une expérience spécifique dans le cadre de Programmes financés par MCC constitue un atout.*

La note minimale requise pour être retenu est de 80/100

8. Le Consultant individuel qui obtient le meilleur score sera invité à soumettre une proposition financière et à négocier le contrat. La négociation pourra se faire en personne à Cotonou ou par téléphone (dans le cas d'expert non résident au Bénin).

9. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le consultant classé premier, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant – pour autant qu’il ait obtenu le score minimum de qualification.

10. Le dossier de candidature doit être composé des formulaires joints en **Annexe A** à la présente Demande de Qualification, dûment complétés par le consultant. :

- Formulaire 1 : Lettre de soumission
- Formulaire 2 : Curriculum Vitae (CV)
- Formulaire 3 : Expérience du Consultant
- Formulaire 4 : Déclaration d’absence de conflit d’intérêt

11. Les consultants Individuels peuvent soumettre leur dossier de qualification en version électronique ou en version physique (format papier) comme suit :

- Format électronique, à soumettre à l’adresse ci-après :

info-benin@charleskeandall.com; copie à info@mcabenin2.bj

- Format Papier, en quatre (04) exemplaires (01 original et 03 copies) ; l’ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué :
« **DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION D’UN SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D’EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D’ELECTRICITE DE LA SBEE** ».

12. Ce dossier sera déposé à l’adresse indiquée ci-dessous :

MCA-Bénin II

Agence de la Passation des Marchés

3ème étage

Immeuble KOUGBLENOU, Domaine de l’OCBN

Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral

13. La date limite du dépôt des dossiers de qualifications, quelle que soit l’option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée **au 7 Décembre 2017 à 10 h 00, heure de Cotonou**. Les dossiers de qualification reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération..

N.b.. Afin d’éviter tout retard lors du dépôt du dossier en main propre, nous invitons les soumissionnaires à tenir compte du temps nécessaire aux formalités d’admission dans les bureaux de MCA-Bénin II. Prévoir environ 15 minutes.


Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National



Annexes

Annexe A, Formulaire de soumission	5
Annexe B, Termes de référence	11

Annexe A, Formulaire de soumission

Formulaire 1 : Modèle de lettre de soumission du dossier de qualification

(Lieu, Date).....

Ref: PP1-COM-EDP-06

Objet : DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

À

Monsieur le Coordonnateur National
Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
E-mail : info-benin@charleskendall.com; copie à info@mcabenin.bj
COTONOU

Monsieur le Coordonnateur National,

Je soussigné(e) offre de fournir à MCA-BENIN II des Services de « SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE».

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon CV aux fins de ma sélection au titre de prestataire de services (« consultant individuel ») pour la mission suscitée.

Je suis conscient(e) que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute proposition que vous recevez.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l'expression de ma considération distinguée.

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Formulaire 2 : Modele de Curriculum Vitae (CV)

1.	Poste proposé	SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE (Panel d'évaluation).			
2.	Nom du consultant	[[insérer le nom en toutes lettres]			
3.	Date de naissance	[Insérer date de naissance]	Nationalité	[Insérer nationalité]	
4.	Niveau d'études	[Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du Consultant ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d'obtention.]			
5.	Affiliation à des Associations Professionnelles				
6.	Autres formations	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]			
7.	Pays où le consultant travaillé	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :			
8.	Langues	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]			
		Langue	Parlée	Lue	Écrite
9.	Expérience professionnelle	[En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l'employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]			
		De [année] :	À [année] :		
		Employeur :			
		Poste(s) occupé(s) :			
10.	Détail des tâches attribuées	Participation à un panel d'évaluation en tant que spécialiste en systèmes de communication appliqués au dispatch électrique.			
11.	Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa capacité à assumer les tâches attribuées	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches mentionnées au point 10]			
		Nom du projet ou de la mission :			
		Année :			
		Lieu :			
		Client :			
		Projet principal :			
		Poste occupé :			
		Tâches et activités exécutées :			

Référence :

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin II se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), certifie, en mon âme et conscience, que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de renvoi, dans le cas où je serais engagé(e).

Signature du Consultant			
Jour/mois/année			

NOTA :

Le Consultant devra joindre toutes les preuves des expériences professionnelles et autres informations contenues dans le Curriculum vitae ainsi que la photocopie de toutes autres pièces pouvant permettre d'apprécier ses qualifications et son expérience.

FORMULAIRE 3 : Expérience du Consultant

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque mission pertinente pour laquelle le consultant Individuel, était juridiquement engagé contractuellement, pour l'exécution de services de consultants similaires. Le dossier de qualification doit démontrer que le Consultant Individuel dispose d'une expérience avérée dans l'exécution de projets similaires.]

[20 pages maximum.]

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en Francs CFA) :
Pays : Lieu dans le pays :	Durée de la mission (en jours ou mois) :
Nom du Client :	Nombre total d'employés-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services offerts au titre du marché (en Francs CFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de professionnels-mois fournis par les consultants associés :
Noms des consultants associés/associés, le cas échéant :	Nom des cadres professionnels senior impliqués et fonctions occupées (indiquer les principaux postes, par ex. Directeur/animateur, Chef d'équipe) :
Décrire le projet :	
Services effectivement fournis par votre personnel dans le cadre de la mission :	

NB : Joindre à chaque fiche remplie une copie certifiée de l'Attestation de bonne exécution concernée

Le Consultant Individuel : _____

FORMULAIRE 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

(A remplir par le Consultant)

Nom du Consultant Individuel :

Ref: PP1-COM-EDP-06

Objet : DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que :

- Je n'ai jamais été impliqué par le passé dans la fourniture de services consultant, la fourniture de service de non consultant, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission de consultance objet de ce processus.
De même,
- Je n'ai pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de par sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- Je n'ai aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

Nom du Consultant Individuel

Signature

Date

Annexe B, TERMES DE REFERENCE

DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE (CONSULTANT INDIVIDUEL) EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION APPLIQUES AU DISPATCHING ELECTRIQUE POUR PARTICIPER AU PANEL D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES AU PROJET DISPATCHING DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LA SBEE

Table des matières

I.	CONTEXTE	11
I.1	MCC et le Gouvernement du Bénin	11
I.2	Objectifs du projet Dispatching	11
I.3	Contexte de l'évaluation des offres du Dispatching	12
II.	DESCRIPTION SUCCINCTE DES COMPOSANTES DU DISPATCHING	12
III.	OBJECTIFS DE LA MISSION DE L'EXPERT	13
IV.	RESULTATS ATTENDUS.....	13
V.	ETENDUES DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT	14
V.1	Aperçu de l'étendue des services à fournir par le Consultant.....	14
V.2	Etendue des services du Panel	14
V-3	Responsabilités du Consultants.....	15
VI.	NATURE ET CALENDRIER DES LIVRABLES.....	15
VII.	MOYENS LOGISTIQUES ET INFORMATIONS À FOURNIR PAR MCA-BENIN II.	16
VIII.	ORGANISATION DU PANEL.	16
X.	DURÉE DE LA MISSION.....	17
XI.	METHODE DE SELECTION.....	18
XII.	MODALITES DE PAIEMENT.....	18

I. CONTEXTE

I.1 MCC et le Gouvernement du Bénin

Le 09 septembre 2015, agissant au nom du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé avec le Gouvernement du Bénin un deuxième Accord de Don (Compact) essentiellement axé sur l'énergie électrique. L'Accord de Don est constitué d'une subvention du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'un montant de 375 millions de dollar américain et d'une contrepartie nationale d'un montant de 28 millions de dollar US. Son objectif est de renforcer les capacités de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), d'attirer l'investissement du secteur privé, et de financer les investissements en infrastructures dans le domaine de la production et de la distribution d'électricité de même que l'électrification hors-réseau au profit des ménages pauvres et non desservis.

L'Accord de Don du Bénin sera mis en œuvre pendant une période de cinq ans à partir de l'entrée en vigueur¹ intervenue le 22 juin 2017. Une entité dénommée Millennium Challenge Account-Bénin II («MCA-Bénin II » ou « MCA »), est chargée de mettre en œuvre le programme de l'Accord de Don. MCA-Bénin II est une personne morale de droit béninois placée sous la supervision d'un Conseil d'Administration composé de membres issus des secteurs public et privé et qui devra rendre compte de sa gestion au Président de la République du Bénin.

Ce programme est organisé essentiellement autour de quatre projets à savoir :

- Réformes des politiques et renforcement des institutions
- Production d'électricité
- Distribution d'énergie électrique y compris sa composante « Dispatching »
- Accès à l'électricité hors-réseau.

I.2 Objectifs du projet Dispatching

Le projet Distribution d'Electricité permettra de moderniser les infrastructures de distribution d'énergie électrique du Bénin en vue d'étendre la capacité du réseau à satisfaire la croissance future, améliorer sa fiabilité, et réduire les pertes et les coupures d'électricité. Il contribuera également à moderniser et à densifier le réseau desservant Cotonou, la capitale économique de même que des réseaux régionaux sélectionnés, pour compléter les propositions d'investissements dans la production solaire. Sur le plan national, il appuiera la **construction d'un centre national de conduite et de contrôle (CNCD ou Dispatch center)** moderne, susceptible de gérer plus efficacement le réseau de distribution de la SBEE, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables.

Le Dispatching sera un outil moderne permettant à la SBEE d'améliorer de manière substantielle ses performances dans la gestion satisfaisante de son réseau de distribution et de sa clientèle.

La mise en place par MCA-Bénin II du CNCD pour le compte de la SBEE vise les objectifs stratégiques suivants :

- ✓ permettre un contrôle et un suivi fiables et en temps réel des sous-stations 63kV, 33kV, 20kV, 15kV et 11kV constituant les points d'interconnexion entre les réseaux de transport et de distribution du Bénin ;
- ✓ coordonner et surveiller les opérations de commutation des réseaux moyenne tension des différentes régions ;
- ✓ faire la régulation de la moyenne tension dans les sous-stations 63kV, 33kV, 20kV, 15kV et 11kV ;
- ✓ collecter les données réelles et historiques fiables du réseau de distribution et des installations liés, pour une meilleure planification opérationnelle.
- ✓ gérer efficacement la charge sur les réseaux de distribution moyenne tension ;

¹ La période de mise en œuvre de l'Accord de Don quinquennal du MCC commence avec l'entrée en vigueur du Programme.

- ✓ maîtriser les prévisions de la demande et mieux gérer l'adéquation offre/demande.
- ✓ garantir la sécurité et la stabilité du réseau de distribution moyenne tension en prévision des évolutions attendues des systèmes d'alimentation des centrales de production d'énergie renouvelable, notamment les centrales solaires photovoltaïques à construire et à raccorder au réseau de distribution de la SBEE par le Programme ;

En raison des extensions prévues, des restructurations du secteur en cours dans la sous-région et de la prochaine mise en place d'un marché sous-régional de l'électricité, la supervision du réseau, la coordination et l'exécution des opérations de commutation, le contrôle de la tension, l'évaluation de la sécurité du réseau et son exploitation économique seront les principales fonctions du futur dispatching à construire.

I.3 Contexte de l'évaluation des offres du Dispatching

La mise en œuvre du projet Dispatching se fera en deux contrats distincts notamment :

- un contrat pour la conception, la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et logiciels du centre de conduite (SCADA/DMS/Télécoms, etc.) puis l'assistance à l'exploitation sur une durée de deux ans ;
- un contrat pour la conception et la construction des bâtiments devant abriter les équipements objets du premier contrat

Les équipements à déployer dans le cadre du projet Dispatching seront installés dans le centre de contrôle principal à Akassato (une banlieue nord de la Commune d'Abomey-Calavi), dans le centre de contrôle de repli à construire à Bohicon (dans l'enceinte de la Direction Régionale Zou-Colline de la SBEE), ainsi que dans les 65 sous-stations à raccorder à ces deux centres via un réseau de télécommunication bâti principalement autour du réseau à fibres optiques de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et accessoirement sur le réseau national à fibre optique.

Les Termes de référence pour la sélection du Contractant en charge de la conception-construction du volet SCADA/DMS/Télécom du dispatching ont été élaborés avec l'appui d'experts internationaux recrutés par MCC pour appuyer MCA-Bénin II.

L'évaluation des offres relatives au volet SCADA/DMS/Télécom se fera par un Panel technique d'évaluation de cinq (05) membres dont deux Experts externes : un expert SCADA et un expert en systèmes modernes de télécommunication.

A travers les présents termes de référence, MCA-Bénin II envisage de sélectionner un Consultant Individuel, **spécialiste en systèmes de Télécommunications appliqués au despatch électrique**, pour participer au panel d'évaluation des offres du volet SCADA/DMS/Télécom du projet Dispatching.

Tout Consultant individuel justifiant de l'expertise visée ci-dessus est éligible à la présente consultation.

II. DESCRIPTION SUCCINCTE DES COMPOSANTES DU DISPATCHING

Le nouveau CNCD de la SBEE doit être conçu pour couvrir entièrement les besoins actuels et futurs du réseau de distribution d'énergie électrique du Bénin. Il doit pour ce faire avoir les caractéristiques principales ci-après :

- ✓ Système *SCADA/DMS* standard applicable aux opérations du Système de Distribution d'un réseau national moyenne/haute tension. Le système doit être une solution révolutionnaire de pointe proposée par un fournisseur de renom ;
- ✓ Système architectural ouvert avec des équipements de pointe, des performances standards et des fonctionnalités évolutives du logiciel *SCADA/DMS* compatibles aux systèmes classiques d'exploitation MS Windows, Unix ou Linux ;

- ✓ Système d'intercommunication moderne de pointe par réseau *WAN/LAN* à haut débit en configuration redondante conformément aux protocoles internationaux tels que l'*IEC 60870-5-104*, l'*UCA* qui prend également en compte les protocoles *TASE.2*, l'*IEC 60870-6 (ICCP)*, le *CIM IEC 61970*, etc ;
- ✓ Capacité d'extension permettant d'anticiper la croissance du réseau de distribution et les besoins correspondants en termes d'acquisition et de traitement de données tout au long de la durée de vie du système, le tout sans limitation des fonctionnalités, de la disponibilité et des performances ;
- ✓ Disponibilité du système avec mode de redondance multi-niveau évolutive et moderne ;
- ✓ Forte interconnexion avec différents centres de répartition régionaux pour l'échange de données via le protocole *ICCP* avec les opérateurs des réseaux de transport et de distribution (*TSO/DSO*) dont la *CEB*, et offrant des solutions de configuration multi-redondante aux centres de contrôle ;
- ✓ Solution intégrée pour la conception et la gestion uniformisée des bases de données pour un accès multi-opérateurs en environnement multi-site. La solution proposée doit être conforme au modèle *EPRI-CIM* et offrir des interfaces automatisées dans le respect des spécifications *CIM* ;
- ✓ Solutions et interfaces standards pour une interconnexion simplifiée aux sous-systèmes standards d'un marché en voie de libéralisation, à la gestion d'installations, aux systèmes de localisation géographique (*GIS*), aux systèmes *ERP*, etc.

Les logiciels à fournir pour constituer le système *SCADA/DMS* de la *SBEE* comprennent :

- ✓ le logiciel pour centre de distribution d'énergie électrique
- ✓ le logiciel d'interface homme-machine (*HMI*)
- ✓ le logiciel *SCADA* pour la collecte, la transmission et le traitement des données des sous-stations
- ✓ des bases de données et les logiciels de gestion dédiés
- ✓ des fonctions *DMS* pour l'exploitation du réseau de distribution.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION DE L'EXPERT

Le Consultant spécialiste en systèmes de télécommunications participera à l'ensemble des activités du Panel d'évaluation des offres du volet *SCADA/DMS/Télécom* du dispatching, en apportant son expertise sur les aspects spécifiques à son domaine de compétence. Ceci permettra de s'assurer que le processus d'évaluation des offres reçues dans le cadre de ce projet est conduit dans les règles de l'art, et conformément aux directives de *MCC* et aux procédures de passation des marchés en vigueur à *MCA-Bénin II*.

Le Consultant apportera son expertise pour une analyse éclairée des offres afin de dégager le meilleur soumissionnaire à même de fournir le système recherché à travers l'appel d'offres, et ce dans le meilleur rapport Qualité/Prix. De façon spécifique, le Consultant aidera à dégager non seulement l'offre la plus proche des spécifications, mais aussi le soumissionnaire dont l'expérience dans le domaine de l'installation et de la mise en service des dispatchings de distribution d'électricité offre la meilleure garantie d'une mise en œuvre réussie de ce projet, sous toutes ses composantes et dans le délai imparti.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus du Consultant à sélectionner dans le cadre de la présente mission sont :

- ✓ L'expertise apportée par le Consultant sélectionné permet une évaluation adéquate des offres dans les délais requis ;

- ✓ Le rapport provisoire d'évaluation des offres est finalisé et soumis à l'Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II (PA) dans les délais définis par la note de nomination du Panel ;
- ✓ Le rapport final d'évaluation des offres prenant en compte les amendements de MCA-Bénin II et de MCC est rendu disponible dans les délais définis par la note de nomination du Panel ;
- ✓ Le soumissionnaire présentant les meilleures qualifications techniques pour fournir dans le délai un dispatching de qualité, opérationnel, conforme aux spécifications et à un coût raisonnable est identifié et retenu.

V. ETENDUES DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

V.1 Aperçu de l'étendue des services à fournir par le Consultant

Les tâches spécifiques à couvrir par le Consultant pendant sa mission sont les suivantes :

- ✓ Participer aux réunions préparatoires du Panel d'évaluation ;
- ✓ Examiner tous les documents d'appel d'offres et s'approprier les spécifications techniques avant le démarrage des travaux du Panel ;
- ✓ Faire une visite des principaux sites de construction du dispatching pour s'enquérir des réalités du terrain avant le démarrage des travaux d'évaluation ;
- ✓ Contribuer à l'analyse de l'adéquation des solutions techniques contenues dans les offres par rapport aux exigences du DAO, en particulier les spécifications techniques ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration du rapport d'évaluation des offres;
- ✓ Apporter toutes les clarifications aux éventuelles questions spécifiques à son domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation des offres

V.2 Etendue des services du Panel

MCA-Bénin II a décidé de se procurer sous forme de mission, les services d'un Consultant individuel pour faire partie du Panel d'Evaluation Technique des offres reçues en réponse au lancement du DAO pour le recrutement du Contractant chargé de réaliser la conception détaillée du système SCADA/DMS, ainsi que la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et logiciels correspondants.

Cette mission doit être effectuée pour le compte de MCA-Bénin II sous le contrôle de la Direction de Passation des Marchés, avec la coordination assurée par l'Agent de passation des marchés et l'appui technique de la Direction des Opérations. Les évaluations sont effectuées par un Panel d'Evaluation des offres de cinq (05) personnes dont au moins deux membres externes en qualité de Consultant. Le Panel pourra être assisté d'observateurs du Millennium Challenge Corporation (MCC) et de MCA-Bénin II. Les observateurs auront un rôle de facilitateurs et ne participeront pas à l'évaluation proprement dite.

MCA-Bénin II constituera le Panel d'Evaluation des offres avec comme membre(s) Expert(s), le(s) Consultant(s) individuel(s) externe(s) sélectionné(s) à cet effet.

Le Panel d'Evaluation des offres doit produire collégalement un rapport d'évaluation (RE) des offres qui lui sont soumises .

Les travaux du Panel d'évaluation des offres doivent de dérouler selon les règles ci-après :

- ✓ Les offres seront évaluées en utilisant des critères d'évaluation inscrits dans le Dossier d'appel d'offres et conformes aux directives de passation des marchés du MCC et aux procédures de passation des marchés en vigueur à MCA-Bénin II. Les documents d'orientation de l'évaluation sont fournis au Panel par l'Agent de Passation des Marchés (PA) ;
- ✓ Les membres du Panel travailleront en commission dans le cadre du Panel d'Evaluation des offres, pour évaluer aussi bien sur le plan technique que financier les offres présentées, sous la coordination de l'Agent de Passation des Marchés ;
- ✓ Les travaux du Panel se dérouleront en continue et sans interruption jusqu'à la transmission du Rapport d'Evaluation des offres ;
- ✓ Les travaux d'évaluation devraient commencer immédiatement après la séance d'ouverture des offres ;

V-3 Responsabilités du Consultants.

Le Consultant individuel aura solidairement, en tant que membre du Panel, la responsabilité de contribuer à mener à bien le processus d'évaluation selon les critères d'évaluation énoncés dans la Dossier d'appel d'offres. Le membre du Panel doit s'engager à appliquer uniquement les critères d'évaluation mentionnés dans la Demande de Propositions et les lignes directrices d'évaluation, de manière équitable, transparente et cohérente, conformément aux lignes directrices de passation des marchés du MCC/MCA-Bénin II. Plus précisément, le Consultant en tant que membre externe du Panel devra :

- i. S'engager à respecter les règles de confidentialité et d'impartialité et à signer la déclaration d'impartialité et de confidentialité ;
- ii. Examiner et adopter les lignes directrices d'évaluation ;
- iii. Faire un exposé rapide aux membres du panel sur les fondamentaux de leurs domaines d'expertise respectifs en lien avec les exigences du DAO ;
- iv. Procéder à l'examen préliminaire des offres sur le plan technique de manière globale, tout en faisant ressortir les spécificités relatives aux aspects critiques de leurs domaines d'expertise respectifs ;
- v. Procéder à l'examen détaillé des offres incluant l'examen des termes et conditions commerciaux, l'examen des exigences techniques du DAO ;
- vi. Déterminer et documenter les forces et les faiblesses de chaque offre par critères d'évaluation, notamment ceux liés aux exigences de son domaine d'expertise
- vii. Participer aux discussions avec les autres membres du Panel sur :
 - a) la conformité technique des offres ;
 - b) les forces et faiblesses techniques de chaque offre étudiée, en mettant l'accent sur la conformité aux exigences du DAO par rapport à son domaine d'expertise ;
 - c) noter les offres conformément aux poids affectés à chaque critère et sous critère
- viii. Procéder à l'examen des bordereaux de prix/devis quantitatif et prix unitaires
- ix. Evaluer les prix offerts et les pondérer
- x. Procéder à l'évaluation combinée des offres sur la base de la pondération requise par le DAO sur les plans technique et financier
- xi. Déterminer l'offre combinée classée première
- xii. Formuler des recommandations pour le rapport d'évaluation des offres ;
- xiii. Identifier et formuler des questions ou préoccupations à inclure éventuellement dans les négociations avec le futur adjudicataire du marché ;
- xiv. Contribuer conjointement avec les autres membres du Panel à la finalisation et à la validation du rapport d'évaluation (versions provisoire et finale) ;
- xv. Procéder conjointement avec les autres membres du Panel à l'évaluation des offres financières et préparer le rapport final d'évaluation , après toutes les approbations nécessaires du rapport d'évaluation technique ;
- xvi. Se rendre disponible à apporter durant tout le processus, des clarifications aux préoccupations relatives à son domaine d'expertise.

Des experts observateurs peuvent être appelés à soutenir le Panel en ce qui concerne les questions financières et autres questions techniques qui pourraient se poser.

VI. NATURE ET CALENDRIER DES LIVRABLES.

Contractuellement, les membres du Panel feront un rapport de fin de mission qu'ils adresseront au Coordonnateur National du MCA-Bénin II. Cependant, les activités quotidiennes du Consultant individuel membre du Panel seront coordonnées par l'Agent de Passation des Marchés. Le rapport d'évaluation des offres doit être préparé par l'Agent de Passation des Marchés avec l'appui du Consultant. Le Panel d'évaluation sera chargé de veiller à son exhaustivité et à son exactitude. Les

membres du Panel signent le rapport final d'évaluation, avant sa soumission à MCA-Bénin II. L'évaluation se déroule en deux étapes :

- la première étape concernera l'analyse de la conformité des offres techniques ;
- la seconde étape consiste à l'examen des offres financières.

L'évaluation devrait cependant être bouclée dans un délai maximum de quatre (04) semaines à compter de la date d'ouverture des offres techniques.

VII. MOYENS LOGISTIQUES ET INFORMATIONS À FOURNIR PAR MCA-BENIN II.

MCA-Bénin II doit fournir un espace de bureau convenable où le Panel tiendra les séances d'évaluation. Dans le cas où les séances d'évaluation ont lieu à un endroit éloigné des bureaux du MCA-Bénin II, MCA-Bénin II fournira au Consultant, les moyens logistiques pour leur déplacement entre son siège et le lieu de l'évaluation. MCA-Bénin II fournira également la papeterie et des rafraîchissements dans la salle d'évaluation. L'hébergement et le déjeuner seront fournis sur place et sont déductibles des honoraires des panélistes.

Les documents suivants seront mis à disposition du Panel d'évaluation technique pour leur utilisation dans le cadre de cette mission. Toutefois, ces documents sont considérés de nature strictement confidentielles :

- a) Le Tableau de Qualification et Critères d'évaluation ;
- b) Le Dossier d'Appel d'Offres et les documents relatifs aux modifications ou clarifications qui pourraient avoir été émises entre le lancement du DAO et le début des évaluations ;
- c) Le modèle de rapport d'évaluation technique ;
- d) Les directives pour l'évaluation des offres (à transmettre au Consultant avant le début de l'évaluation) ;
- e) Les directives de passation de marchés de MCC (PPG) ;
- f) Toutes autres informations pouvant être pertinentes pour le processus d'évaluation.

VIII. ORGANISATION DU PANEL.

Le Panel est désigné par MCA-Bénin II. Les travaux du panel se déroulent sous la coordination de l'Agent de Passation des Marchés (APM) et sous le contrôle du Directeur de la Passation des Marchés (DPM). MCA-Bénin II fournit une expertise spécifique pour l'analyse de la capacité financière des soumissionnaires.

Un ou plusieurs observateur(s) de MCC et/ou de MCA-Bénin II peuvent prendre part aux travaux du Panel avec voix consultative.

IX. CRITERES DE QUALIFICATION ET D'EVALUATION DU CONSULTANT.

Le Consultant externe travaillera au sein d'un Panel composé de cinq (5) membres techniquement qualifiés pour évaluer les offres. Les membres du panel doivent avoir une excellente maîtrise du Français (l'écrire et le parler couramment). La compétence et l'intégrité des membres externes du Panel sont cruciales pour assurer une évaluation juste et objective.

Le Consultant externe intéressé par la présente consultation doit attester d'une expérience pertinente dans son domaine d'expertise et posséder les qualifications et expériences suivantes :

Formation de base (20 points)

Le Consultant individuel doit avoir un diplôme supérieur de niveau Ingénieur / Master (BAC+5) dans le domaine d'expertise recherché, notamment en **Télécommunications** ou dans une spécialité connexe ou équivalente pertinente.

Expérience professionnelle (80 points)

Les expériences suivantes sont requises du Consultant :

- avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle post-diplôme dans son domaine d'expertise sur les grandes infrastructures de télécommunication ;
- justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans la réalisation de projets de dispatching d'électricité avec une activité axée sur la mise en oeuvre d'infrastructures de

Télécommunications comme supports de transmission de données pour systèmes SCADA/EMS/DMS

- avoir une expérience pertinente de travail (en lien avec la présente mission) en Afrique subsaharienne ;
- avoir la maîtrise du français.

CRITERES D'EVALUATION DETAILLE DE L'EXPERT TELECOM

<i>Critère</i>	<i>Nombre de Points</i>
<i>Formation de base du Consultant</i>	<i>20 points</i>
Avoir un diplôme supérieur de niveau Ingénieur / Master (BAC+5) en Télécommunications ou dans une spécialité connexe ou équivalente pertinente	20
<i>Expérience professionnelle</i>	<i>80 points</i>
✓ Au moins dix (10) années d'expérience générale acquise dans le domaine d'expertise sur les grandes infrastructures de Télécommunications	30
✓ Au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans la réalisation de projets de dispatching d'électricité avec une activité axée sur la mise en oeuvre d'infrastructures de Télécommunications comme supports de transmission de données pour systèmes SCADA/EMS/DMS	40
Expérience en Afrique sub-saharienne	5
Bonne maîtrise de la langue française	5
TOTAL	100

N.B : La note minimale requise pour être retenue est de 80/100

X. DURÉE DE LA MISSION.

Le Consultant travaillera pendant la période indiquée dans le contrat, conformément à la nécessité de l'activité, ou comme convenu par écrit par les parties. La charge de travail est estimée à 22 hommes- jours

En tout état de cause, la durée d'exécution de la présente mission n'excédera pas un total de quatre (4) semaines, y compris les périodes éventuelles de visites de sites ou d'infrastructures prévues.

La durée de la mission se répartit pour les principales tâches attendues de chaque Expert tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Tâches	Nombre de jours (par Expert)
Participation aux briefings préparatoires à l'évaluation. Compréhension des termes de Référence et spécifications du DAO dispatching.	3

Visite des principaux sites de construction du dispatching	1
Evaluation des offres et élaboration du rapport d'évaluation du panel	15
Réponses aux demandes de clarifications et aux éventuelles questions spécifiques au domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation	3
TOTAL	22

XI. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné par la méthode de sélection de consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

XII. MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront négociées et spécifiées dans le contrat.

Plan de paiement indicatif :

- Un paiement de 50% du montant total, lors de l'approbation du rapport d'évaluation des offres par MCA-Bénin II ;
- Le solde du contrat en fonction du nombre total de jours travaillés et après approbation finale par MCC du rapport d'Evaluation des offres.

Le Consultant adressera une facture à MCA-Bénin II après le dépôt du Rapport d'Evaluation des offres final signé. La facture doit être basée sur le nombre de jours de travail d'évaluation convenu par écrit.